

ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITE

Cher Maître,

Nous avons exprimé notre intérêt pour certains actifs de la société
.....
(ci-après désignée « la Société »),

Nous considérons comme informations confidentielles (ci-après désignées « les Informations »), toutes les informations concernant La Société qui ne sont pas connues du public et qui pourraient nous être transmises, sous quelque forme que ce soit, par vous même ou vos collaborateurs et/ou La Société ou ses collaborateurs, ou que nous pourrions obtenir par quelque moyen que ce soit.

Préalablement à leur communication, nous reconnaissons que les informations et le contenu d'éventuelles discussions ou négociations avec vous même ou vos collaborateurs et/ou La Société ou ses collaborateurs, sont de nature strictement confidentielle et ne doivent être divulguées à quiconque sans l'accord conjoint de vous même et du dirigeant.

Nous nous engageons à ne les utiliser que dans le seul but de présenter une proposition de plan de redressement de La Société, à nous abstenir de toute utilisation personnelle, commerciale ou d'une manière qui puisse entraîner un quelconque préjudice pour La Société.

Nous nous engageons à ne communiquer les informations qu'aux employés de notre société ou aux conseillers indispensables pour nous assister dans l'élaboration de notre offre et à faire en sorte que ces employés et conseillers respectent les engagements de cette lettre, sous notre entière responsabilité.

Dans le cas où il serait porté à notre connaissance que notre engagement de confidentialité n'a pas été respecté par nos employés et/ou nos conseillers, nous nous engageons à en informer par écrit immédiatement vous-même ainsi que le dirigeant.

Nous reconnaissons que La Société et vous même ne vous engagez aucunement quant à l'exactitude et au caractère exhaustif des informations et que vous ne pouvez en aucun cas être tenus responsables des conséquences de leur utilisation.

Nous nous engageons à ne pas approcher, directement ou indirectement, les employés de La Société hors la présence du dirigeant, sauf accord spécifique de vous-même et de ce dernier et en particulier nous renonçons à les recruter au cours du redressement judiciaire.

Si nous décidions de ne pas donner suite à l'opération envisagée ou sur simple demande de la part de vous-même ou du dirigeant, nous nous engageons à retourner tous les documents qui nous auront été transmis sans en conserver de copie.

Nous reconnaissons expressément que La Société ci-dessus référencée subirait un préjudice très lourd en cas de non-respect des dispositions du présent accord.

Les obligations évoquées ci-dessus seront valables pour une durée de cinq ans à compter de la date des présentes et elles seront régies par le droit français.

Le Tribunal du siège de La Société sera seul compétent pour statuer sur tout litige pouvant découler de l'interprétation et de l'application du présent accord.

Notre engagement est établi en deux exemplaires dont un vous est adressé, dûment paraphé et signé.

Nous vous prions d'agréer, Cher Maître, l'expression de nos salutations distinguées.

Lieu date et signature